



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

INVITATION POUR LES MÉDIAS

15 novembre 2012

Politique énergétique cantonale : fixation de la stratégie du propriétaire pour les Forces Motrices Valaisannes

Madame, Monsieur,

Le Valais vise avec sa politique énergétique un approvisionnement énergétique du canton suffisant, diversifié, sûr, économique et compatible avec les impératifs de la protection de l'environnement. Il dispose avec les Forces Motrices Valaisannes (FMV) d'un instrument de mise en oeuvre de dite politique, en particulier pour la valorisation du potentiel hydro-électrique et son approvisionnement électrique.

Avec une participation de 55%, le Canton est l'actionnaire majoritaire de FMV. Le Gouvernement a donc rédigé une stratégie du propriétaire.

Le conseiller d'Etat **Jean-Michel Cina**, chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire, vous présentera les enjeux et objectifs de cette stratégie lors d'une **conférence de presse** qui aura lieu le

mardi 20 novembre 2012, à 13.30 heures
salle 105, Palais du Gouvernement, Sion

Le chef du DEET sera accompagné par **Pascal Gross**, président du Conseil d'administration de FMV SA et **Paul Michellod**, directeur.

Une documentation vous sera remise sur place. Vous la trouverez également sur le site Internet www.vs.ch dans les rubriques habituelles.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Bernard Reist
Chef de l'Information

